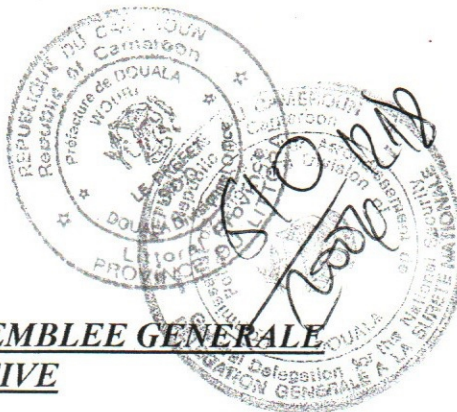


ASSOCIATION JOURNALISTES
D'ACTION FEMMES DE CŒUR
JAFEC



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUTIVE

L'an deux milles sept et le dix du mois de mai, s'est tenu à son siège une assemblée générale constitutive de l'association dénommée « JOURNALISTES D'ACTION FEMME DE CŒUR », en abrégé JAFEC.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient : la constitution, la dénomination, la durée, le but, les droits et devoirs des membres et autres.

L'association est à but non lucratif et apolitique.

De commun accord les participants ont adhéré au projet de la mise sur pied de l'association dénommée « JOURNALISTES D'ACTION FEMME DE CŒUR », en abrégé JAFEC.

Au cours de la même assemblée générale constitutive, un bureau directeur a été voté pour la gestion de l'association. La liste des membres du bureau exécutif est jointe.

La coordonnatrice de l'association est Liliane NYATCHA

Toutes les clauses et les résolutions ayant sanctionné la rencontre ont été approuvées par tous les membres.

Après traitement de tous les points à l'ordre du jour, tous les membres satisfaits de la création de l'association dénommée « JOURNALISTES D'ACTION FEMME DE CŒUR », en abrégé JAFEC, acclament et prennent un pot.

La séance est levée.



Fait à Douala, le 15 mai 2007

Vu, Bon pour Certification Matérielle

de la Signature de
La présidente de séance

Liliane NYATCHA

La secrétaire de séance

Apposée ci-contre

DOUALA, le

23 MAI 2007

Le Commissaire de Police

Daudonné Ndoumbé
Officier de Police
1^{er} Adjoint au Commissaire